



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

# ERDRE

## AVIS A LA BATELLERIE 2025-03-23-3

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : Entre le pont de la Jonelière et le club Léo Lagrange,  
Commune de Nantes;
- FAIT A SIGNALER** : Régate intitulée «Régate d'aviron Nantes-Laval»  
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2025-03-23-3
- DATE** : Le dimanche 23 mars 2025

Les usagers de l'Erdre sont informés que l'association Université Nantes Aviron organise le dimanche 23 mars 2025 de 9h 00 à 17 h 00 une manifestation nautique intitulée « Régate d'aviron Nantes-Laval » sur l'Erdre, entre le pont de la Jonelière et le club Léo Lagrange, commune de Nantes;

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6 ( hormis les liaisons VHF entre organisateurs des manifestations simultanées ).

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 17 mars 2025

Pour le directeur départemental des  
Territoires et de la Mer

Adjointe Chef Unité Sécurité des  
transports

Catherine KEREVER